

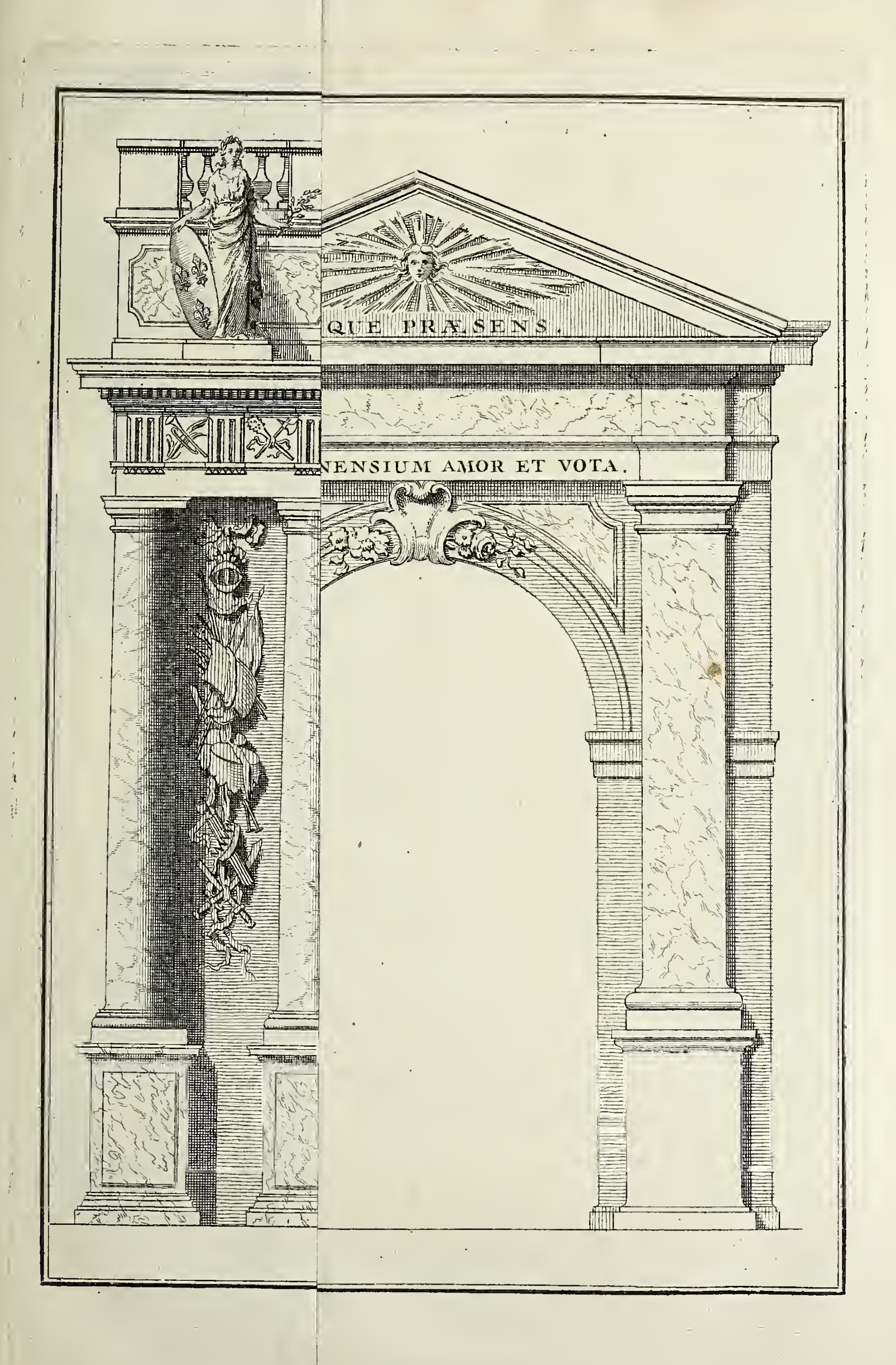
# REJOUISSANCES
## FAITES DANS LA VILLE
## DE SOISSONS
### Les 23 & 24 Septembre 1744.
### *A l'occaſion de la Convaleſcence du Roy.*

IL eſt plus aiſé de décricre les differentes marques de joye que les Peuples ſe ſont empreſſés de donner pour célébrer la convaleſcence du Roy, que de peindre la douleur & la conſternation dans laquelle le cruel évenement de ſa maladie les avoit jettés.

Les principaux Habitans de la Ville de Soiſſons racontoient encore le bonheur qu'ils avoient eu quelques jours auparavant de voir le Roy à ſon paſſage dans les Villes voiſines de la Fere, Laon & Reims, lorſqu'on apprit cette terrible nouvelle : l'inquiétude augmenta bien-tôt à chaque inſtant ; le ſpectacle du paſſage de la Reine, qui ar-

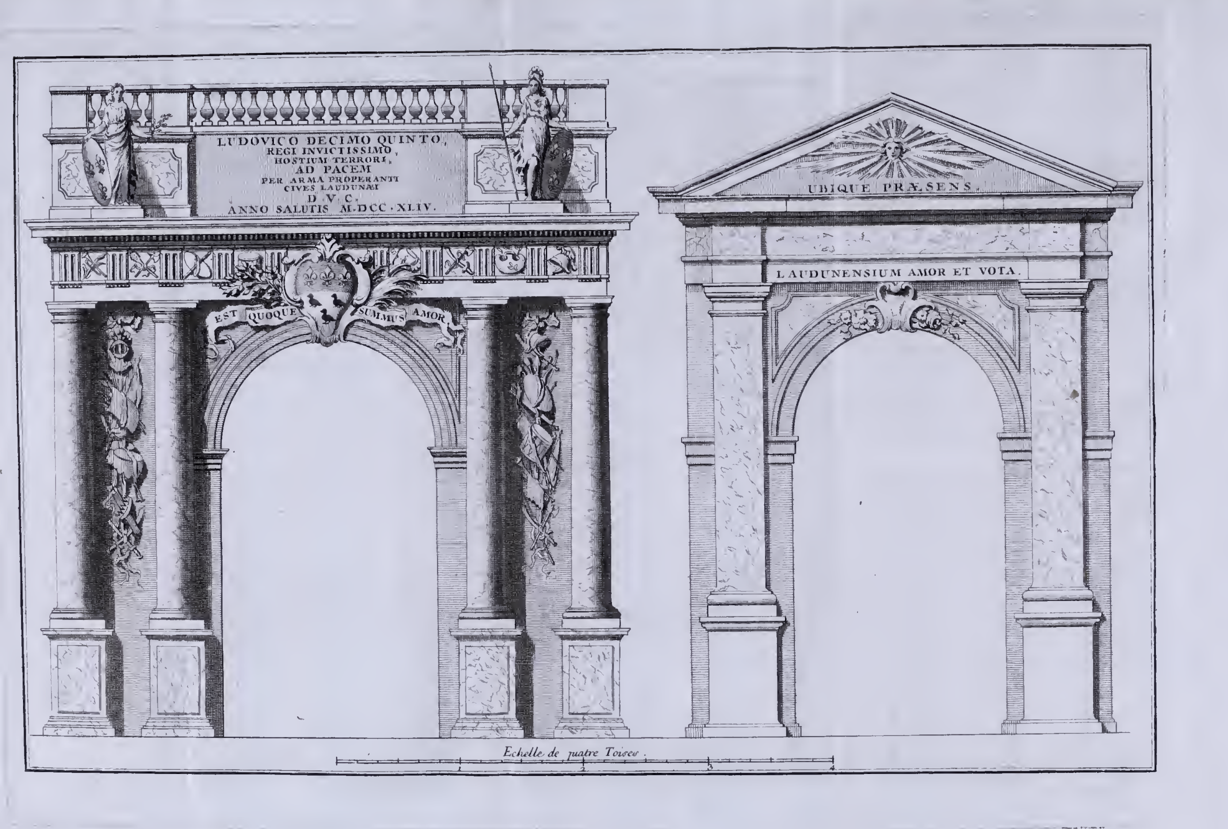
riva preſque ſeule le 15 Août à 7 heures du ſoir chez M. Meliand, Intendant de la Province, redoubla les frayeurs, & les Couriers qui paſſoient à toute heure, ne faiſant que multiplier les craintes, par la varieté de leurs rapports, la Ville de Soiſſons ſe détermina à envoyer un Exprès à Metz, à M. le Duc de Geſvres, ſon Gouverneur, pour avoir des nouvelles plus certaines, & M. l'Intendant établit une chaîne de Couriers de Soiſſons à Château-Thiery, pour joindre celle de la Ville de Paris, & avoir ainſi pluſieurs fois par jour, par les deux routes, les bultins de l'état du Roy.

A peine fut-on raſſuré ſur la ſanté de Sa Majeſté, qu'on s'empreſſa d'en rendre des actions de graces au pié des Autels; le Corps de Ville fit chanter un *Te Deum* dans l'Egliſe des Cordeliers, ſans cérémonie ni invitation: tous les Habitans y accoururent en foule; un feu ſe trouva dreſſé le ſoir dans la Place publique; toutes les maiſons furent illuminées, & M. l'Intendant donna un grand ſoupé: La Ville attendoit depuis avec impatience que le Roy lui permît de faire éclater dans la pompe des fêtes, ſon amour & ſa joye, lorſque M. le Duc de Fitz-James, Evêque de Soiſſons, & Premier Aumônier du Roy, en conſéquence de la Lettre que Sa Majeſté lui avoit adreſſée pour faire chanter un *Te Deum* dans toutes les Egliſes de ſon Diocèſe, envoya ſon Mandement, où tout Chrétien & tout Sujet trouve autant de motifs d'inſtruction que d'admiration dans le récit des faits & des ſentimens dont ſa Charge auprès de la Perſonne du Roy, l'ont rendu témoin & dépoſitaire. Le jour du *Te Deum* de l'Egliſe Cathédrale fut fixé au Mercredy 23 Septembre: toutes les Cloches de la Ville & le Canon des remparts annoncerent ce grand jour, pendant lequel, & le jour ſuivant, les bou-


QUE PRÆSENS.
NENSIUM AMOR ET VOTA.

riva presque seule le 15 Août à 7 heures du soir chez M. Meliand, Intendant de la Province, redoubla les frayeurs, & les Couriers qui passoient à toute heure, ne faisant que multiplier les craintes, par la varieté de leurs rapports, la Ville de Soissons se détermina à envoyer un Exprès à Metz, à M. le Duc de Gesvres, son Gouverneur, pour avoir des nouvelles plus certaines, & M. l'Intendant établit une chaîne de Couriers de Soissons à Château-Thierry, pour joindre celle de la Ville de Paris, & avoir ainsi plusieurs fois par jour, par les deux routes, les bultins de l'état du Roy.

A peine fut-on rassuré sur la santé de Sa Majesté, qu'on s'empressa d'en rendre des actions de graces au pié des Autels; le Corps de Ville fit chanter un *Te Deum* dans l'Eglise des Cordeliers, sans cérémonie ni invitation: tous les Habitans y accoururent en foule; un feu se trouva dressé le soir dans la Place publique; toutes les maisons furent illuminées, & M. l'Intendant donna un grand soupé: La Ville attendoit depuis avec impatience que le Roy lui permît de faire éclater dans la pompe des fêtes, son amour & sa joye, lorsque M. le Duc de Fitz-James, Evêque de Soissons, & Premier Aumônier du Roy, en conséquence de la Lettre que Sa Majesté lui avoit adressée pour faire chanter un *Te Deum* dans toutes les Eglises de son Diocèse, envoya son Mandement, où tout Chrétien & tout Sujet trouve autant de motifs d'instruction que d'admiration dans le récit des faits & des sentimens dont sa Charge auprès de la Personne du Roy, l'ont rendu témoin & dépositaire. Le jour du *Te Deum* de l'Eglise Cathédrale fut fixé au Mercredy 23 Septembre: toutes les Cloches de la Ville & le Canon des remparts annoncerent ce grand jour, pendant lequel, & le jour suivant, les bou-


LUDOVICO DECIMO QUINTO,
REGI INVICTISSIMO,
HOSTIUM TERRORI,
AD PACEM
PER ARMA PROPERANTI
CIVES LAUDUNÆI
D.V.C.
ANNO SALUTIS M.DCC.XLIV.
EST QUOQUE SUMMUS AMOR
UBIQUE PRÆSENS.
LAUDUNENSIUM AMOR ET VOTA.
Echelle de quatre Toises.
1
2
3
4



Feu d'ige à Laon.



Feu d'Artifice tiré devant LE ROY à son passage à Laon.

tiques demeurerent fermées ; neuf Compagnies de la Bourgeoiſie ſe mirent ſous les armes, & formerent une double haye depuis la Cathédrale juſqu'à l'Intendance, où ſur les quatre heures, le Corps de Ville, accompagné des Gardes de M. le Duc de Geſvres, Gouverneur ; ceux de M. le Comte de Buron, Lieutenant Général de la Province, & des Valets de Ville avec ſes Tambours, vint prendre M. l'Intendant qui, précédé de ſes Hocquetons & accompagné d'un grand nombre de Nobleſſe de la Province & des Villes voiſines qu'il avoit invité à cette cérémonie, ſe rendit à la Cathédrale, où le Préſidial étoit déja arrivé ; le *Te Deum*, entonné au bruit d'une triple ſalve de Canon, fut chanté en Muſique, de la compoſition du ſieur Morel, Organiſte de l'Abbaye de Saint Jean des Vignes : après cette cérémonie, où la tendreſſe des Peuples pour leur Roy parut autant que dans les Prieres que l'on avoit faites pendant la maladie de Sa Majeſté, on trouva un Théatre dreſſé dans la Place publique où l'on vit repréſenter une Comédie, par une Troupe qui étoit arrivée depuis peu de jours ; l'on rentra enſuite chez M. l'Intendant, où l'on trouva pluſieurs Tables fort bien ſervies : ſur les dix heures, les Officiers de Ville vinrent le prendre pour l'accompagner à l'Hôtel de Ville, devant lequel on devoit tirer un feu d'artifice. On trouva ſa Cour parfaitement illuminée, ainſi que toutes les maiſons de la Ville que l'on traverſa preſque entiere ; les Compagnies de Bourgeoiſie bordoient les ruës pour contenir le Peuple, qui avoit déja trouvé chez M. l'Intendant & à l'Hôtel de Ville des Fontaines de vin pendant toute la ſoirée. L'illumination de la Place, au milieu de laquelle étoit dreſſé le Feu ; étoit auſſi belle que bien variée ; mais la façade de l'Hôtel de Ville formoit un coup d'œil des plus riches & des

plus réguliers par la quantité de lampions & de pots-à-feux, dont étoient ornés le couronnement de la porte de la Cour, les murs qui l'accompagnent, le fer à cheval du grand Escalier, les portes, les fenêtres, les trumeaux, les entablemens, les cordons & les corniches du bâtiment. Sur la porte d'entrée étoit le Portrait du Roy, & au-dessus un VIVE LE ROY de lumiere; le tout étoit orné & varié de doubles LL. de Fleurs de Lys, d'Emblêmes & d'Armoiries formées ou entourées de lampions. Ce fut de ce lieu, si bien éclairé, que l'on vit tirer le Feu d'artifice qui représentoit le Temple du Destin, il étoit d'Ordre composite de dix-huit piés en quarré sur quatorze de haut, au-dessus de la Corniche étoit une Gallerie à jour de 3. piés de haut; sur le milieu de la Plate-forme s'élevoit une pyramide de 16 piés de hauteur; elle étoit terminée par un Globe sur lequel étoit la Figure du Destin, tenant d'une main l'Urne fatale; aux quatre Faces, sur la Corniche & une partie de la Gallerie, étoient placés 4. Tableaux. On voyoit dans celui de la premiere face le Destin qui présentoit LOUIS XV. Enfant à Jupiter, avec ces mots au bas:

*TIBI CURA MAGNI CÆSARIS FATIS DATA.*

*Reçois ce Dépôt précieux,*
*Veille sur Lui, Dieu du Tonnere,*
*Tu fais tout le bonheur des Cieux,*
*Il sera celui de la Terre.*

Dans le Tableau de la seconde face on voyoit la France toute en larmes à genoux aux pieds du Destin qui lui tendoit la main pour la relever; ces mots étoient écrits au bas:

*INGEMUIT, VOLUCRISQUE FATI TARDAVIT ALAS.* 

*Sous les pas du Roy que j'adore*
*Déja la mort creuſoit un funeſte tombeau;*
*Mais touché de mes pleurs le Deſtin que j'implore*
*De ſes jours preſque éteints ralume le flambeau.*

Le Tableau de la troiſiéme face repréſentoit le Deſtin qui aprés s'être laiſſé toucher par les larmes de la France, commandoit aux Parques de filer de longs jours pour le Roy : ce Vers de Catulle étoit au bas :

*CURRITE DUCENTES SUBTEMINA, CURRITE FUSI.*

*D'un Peuple aimé des Cieux, Parques, comblez la joye;*
*Prenez vos plus brillans fuſeaux,*
*Et pour le plus Grand des Heros*
*Ne ceſſez de filer des jours d'or & de ſoye.*

Enfin l'on voyoit dans le quatriéme Tableau le Deſtin devant un Camp, à la tête duquel étoit le Roy à cheval, ces mots étoient au bas :

*INCOLUMI CÆSARE, QUIS FERI*
*BELLUM PAVERIT HUNGARI.*

*En vain la fiere Pannonie*
*Vouloit du Rhin captif aſſervir les deux bords:*
*Qui peut craindre tous ſes efforts?*
*Le Ciel rend* LOUIS *à la vie.*

Le premier Ordre de cet Edifice étoit compoſé de ſeize Pilaſtres doublés ſur les côtés pour former une Arcade; au milieu de chaque face du milieu de chaque arcade, pendoit

un Médaillon en ovale, celui de la premiere face portoit les armes de M. l'Evêque de Soiſſons avec ces mots :

*IN FIDE ET LENITATE.*

*Le Prelat que Soiſſons révere*
*Porte une foy pure aux Autels,*
*Et l'aimable douceur qui fait ſon caractere*
*Lui gagne le cœur des mortels.*

A la ſeconde face les Armes de M. le Comte de Buron Lieutenant Général de l'Iſle de France; au-deſſous étoient ces mots :

*NOMEN VIRTUTIBUS ÆQUAT.*

*A ſon Nom la vertu donne un nouvel éclat.*

Au Médaillon de la troiſiéme face étoient les Armes de M. l'Intendant avec ces mots.

*SUPERIS GRATUS ET IMIS.*

*L'amour du bien public, ſeul motif qui le guide*
*Eſt l'éternel objet de ſes ſoins vigilans ;*
*Une prudence active à ſes conſeils préſide,*
*Et lui gagne les cœurs des Peuples & des Grands.*

Enfin le Médaillon de la quatriéme face raſſembloit les Armes de M. Carrier Maire de la Ville, celles de MM. Grizollet, Facié, Calais, Dutour Echevins, & celles de M. Vernier Procureur du Roy, on liſoit au bas ces mots :

*NOSTRARUM DECUS COLUMENQUE RERUM.*

*A la droiture, au zele, à la Sageſſe*
*Des Magiſtrats les plus prudents :*
*Pour tous les Citoyens ils joignent la tendreſſe*
*Des Peres pour leurs Enfans.*

Huit Emblêmes convenables au ſujet qui avoit cauſé tant d'allarmes, & qui donne aujourd'hui tant de joye, pendoient dans des cartouches entre les colonnes dont les Pilaſtres de chaque Face étoient formés; ces Pilaſtres, & ces colonnes étoient de differens marbres, ainſi que leurs bazes & leurs chapitaux dont tous les ornemens étoient en or. 35

## PREMIER EMBLESME.

Une belle Fleur qu'un Moiſſonneur ſemble reſpecter.

### *EST GLORIA TERRÆ.*

*Moiſſonneur, qu'en ta main cruelle*
*La faux s'arrête en ce moment;*
*Ah! reſpecte une Fleur ſi belle,*
*De la terre elle eſt l'ornement.*

*Par M.* RACINE *le Petit Fils, âgé de dix ans.*

## II. EMBLESME.

Un Roy d'Abeilles languiſſant, autour duquel eſt un grand nombre d'Abeilles dont les unes l'épluchent, les autres lui préſentent du miel au bout de leurs trompes, d'autres ſe gliſſent ſous lui pour le ſoulever.

### *REGEM SIC OBSERVANT NULLI*

*L'Abeille eſt l'image fidelle*
*Des ſentimens & des cœurs des François;*
*Quel Peuple eut jamais plus de zele,*
*Plus de reſpect & d'amour pour ſes Rois.*



# III. EMBLESME.

Un Cocq qui chante au lever du Soleil.

## *PULSA NOCTE CANIT.*

*Je te croyois rentré dans une nuit profonde;*
*Une affreuse terreur soudain glaça ma voix;*
*Tu sors brillant du sein de l'onde,*
*Et mes chants redoublés annoncent à la fois*
*Ton lever, mes transports & le bonheur du monde.*

# IV. EMBLESME.

Mercure descendant aux champs Elisées où il se trouve les Héros demi-Dieux assemblés.

## *HEROAS SPES ILLA FEFELLIT.*

*Héros, vous vous flattez d'une vaine espérance;*
*N'attendez pas* LOUIS *dans cet heureux séjour :*
*Le bonheur des Mortels, la gloire de* LA FRANCE,
*Tout le rapelle à la clarté du jour.*

# V. EMBLESME.

Un Hercule couché sur un Trophée d'Armes.

## *QUID SI STARET.*

*Vous avez fui pendant le court sommeil*
*Qui de* LOUIS *a suspendu la course;*
*Tremblez, Hongrois, à son reveil,*
*Pour vous il n'est plus de ressource.*

# VI. EMBLESME.

Un pied de Lys, ſur lequel tombe la foudre, que Minerve arrête de ſon Egide.

## *DI ME TUENTUR.*

*FRANCE, ne tremble point pour ce Lys précieux ;*
*Il eſt protégé par les Dieux.*

# VII. EMBLESME.

Une Gerbe de Fuſées volantes au milieu d'un Jardin illuminé.

## *LUX REDIVIVA.*

*Quel brillant éclat de lumiere*
*Dans la nuit vient frapper mes yeux ?*
*Le Ciel rend LOUIS à la terre ;*
*C'eſt le prix de nos tendres vœux.*

# VIII. EMBLESME.

Les Nymphes de l'Aiſne & de la Marne, inſtruites promptement à Soiſſons & à Château-Thierry ſur les deux routes de Metz que le Roy eſt hors de danger, ordonnent à leurs Eaux d'en porter au plutôt la nouvelle à la Seine.

*ITE, LEVES ET NOSTRA SCIAT CITO GAUDIA FRATER SEQUANA.*

*Moment heureux ! le Ciel nous le ramene,*
*Ce Roy qui deſcendoit dans l'ombre du trépas ;*
*Coulez, Ondes, coulez, précipitez vos pas,*
*Hâtez-vous d'annoncer nos plaiſirs à la Seine.*

La Pyramide, de 16 piés de hauteur, placée ſur le milieu de la Plate-forme, étoit de marbre bleu, ornée de trophées d'armes rélévées en or, au milieu deſquels on avoit placé à la premiere face les armes du Roy avec ces mots :

*REGI ADAMATO.*

*NOMINE QUOD DAT AMOR, NOMEN NON DULCIUS ULLUM.*

*Que du titre pompeux de Maître de la terre ,*
*Un cœur plein d'orgüeil , ſoit charmé ,*
*LOUIS eſt plus flatté du nom de Bien-aimé*
*Que de celui de foudre de la guerre.*

Les Armes de la Reine étoient ſur la ſeconde Face, on liſoit au bas :

*HAUD ALIO CONJUGE DIGNA FUIT.*

*Quand l'Hymen t'unit , grande Reine ,*
*A LOUIS ton auguſte Epoux ,*
*Il ſçavoit que nulle autre chaîne*
*N'eut pû former des liens plus doux.*

A la troiſiéme Face étoient les armes de Monſeigneur le Dauphin, & ces mots :

*FORTES CREANTUR FORTIBUS ET BONIS.*

*Aimable Fils du plus aimable Pere ,*
*Que le Ciel en bienfaits eſt prodigue pour toi ;*
*Oüi , déja la France révere*
*Dans ſon Dauphin les vertus de ſon Roy.*

A la quatriéme, les Armes de M. le Duc de Geſvres, Gouverneur de l'Iſle de France & de la Ville de Soiſſons, avec ces mots :

*O ET PRÆSIDIUM ET DULCE DECUS MEUM.*

*Il eſt des Citoyens & l'honneur & l'appui.*

Cet Édifice étoit rempli d'une quantité conſidérable d'artifice de toute eſpéce, & de fuſées volantes; l'exécution, conduite par Caplet Artificier ordinaire de la Ville de Soiſſons, répondit à la magnificence & au goût de la Décoration & des Ornemens. On entra enſuite dans une grande Salle tapiſſée de verdure, garnie de fleurs & d'un grand nombre de bougies. A la porte de cette Salle étoit un Medaillon entouré de lumieres, & on liſoit ces mots:

*NUNC PEDE LIBERO PULSANDA TELLUS.*

*Mere des Ris, des Jeux, Fille des doux plaiſirs,*<br>
*Terpſicore, animez, couronnez nos plaiſirs.*

On danſa dans cette Salle juſqu'au jour, & on y diſtribua de toute eſpéce de rafraichiſſement, pendant que le Peuple entretenoit ſa joye dans la place par des danſes au ſon des Inſtrumens, placés vis-à-vis l'Hôtel de Ville dans un berceau de verdure, où couloient deux Fontaines de vin. Le frontiſpice de ce Boſquet étoit orné d'un cartouche, au bas duquel étoient écrits ces mots:

*NUNC EST BIBENDUM.*

*LOUIS renaît pour nous, ô jour rempli de charmes;*<br>
*Dans le Jus de BACCHUS noyons notre chagrin,*<br>
*Que nos mains, s'il ſe peut, verſent autant de vin*<br>
*Que nos yeux ont verſé de larmes.*

Un Opérateur, ſur un Théatre à l'autre bout de la Place, chantoit au Peuple des chanſons ſur la convaleſcence du Roy.

Le lendemain 24. M. l'Intendant ſçachant que les pauvres & les malheureux partageoient comme les autres la joye publique, fit diſtribuer à l'Hôpital, à l'Hôtel-Dieu, à la petite Charité, & aux priſonniers, des aumônes en nature & en eſpéce comme avoient fait la veille le Chapître & l'Abbaye de Saint Jean des Vignes : il donna enſuite un grand dîné à toute la Nobleſſe de la Province qu'il avoit invitée à ces Fêtes. Toute la Ville ſe rendit l'après diné chez lui; & ſur les cinq heures, pluſieurs Dames & Meſſieurs de la Ville executerent un divertiſſement ſur la ſanté du Roy, dont les paroles étoient de M. Roy, Chevalier de l'Ordre de S. Michel; & la Muſique de M. Morel, Organiſte de l'Abbaye de Saint Jean des Vignes : l'un & l'autre fut également applaudi. Ce Spectacle parut auſſi intéreſſant qu'amuſant. A neuf heures, M. l'Intendant propoſa à tous ceux qui avoient voulu reſter, de paſſer dans une maiſon voiſine. On trouva la Cour de l'Intendance magnifiquement illuminée; les croiſées, les plaintes étoient garnies de lampions; dans les trumeaux on avoit placé des gaines de feu, dont chacun portoit un pot de fleurs; ſur la croiſée du milieu, au-deſſus de la principale porte du bâtiment, étoient les Armes du Roy en lampions; ſur les Portes des côtés un globe de feu entre deux palmes. L'Architecture du couronnement de la Porte de la Cour étoit chargée en dedans&en dehors de lampions & de pots-à-feux; au milieu on liſoit VIVE LE ROY, écrit en lampions; les Murs des deux côtés de la porte étoient de même garnis en dedans & en dehors de feſtons de fleurs, chargés de lampions, de pots & de bouquets de feu. Vis-à-vis la porte de l'autre côté de la ruë, on avoit élevé une autre Décoration de lumiere qui éclairoit un Théatre de verdure où étoient placés des Joueurs d'Inſtrumens, des Chanteurs &

des tonneaux de vin qui coulerent toute la nuit. Sur le haut du Théatre on lisoit ces mots dans un cartouche entouré de lumiere :

## NUNC VINO PELLITE CURAS.

*Noyez votre douleur dans ce charmant breuvage ;*
*Qu'il répare les pleurs que vous avez versés ;*
*Eclatez, Peuples heureux, le Roy vit, c'est assez ;*
*Eclatez, vos transports sont un nouvel hommage.*

En entrant dans la maison voisine, on y trouva quatre Table, servies de trente couverts chacune, dans quatre pieces differentes, dont trois étoient d'enfilades ; on y but au bruit du canon, les Santés du Roy, de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Mesdames de France, de M. le Gouverneur, de M. le Lieutenant General, de M. l'Evêque, de M. & Madame l'Intendante ; la bonne chere & la varieté des vins auroient fait durer ce repas bien avant dans la nuit, si on n'avoit pas attendu de nouveaux plaisirs. On rentra après soupé dans la maison de M. l'Intendant, & l'on passa tout de suite dans les Jardins qui étoient illuminés avec une magnificence & un goût infini ; à la face du mur du Jardin, des pilastres de lumiere supportoient 7 grands berceaux de feuillages, illuminés de lampions, qui s'élevoient de 14 piés au-dessus du mur ; celui du milieu, plus élevé que les autres, étoit entierement rempli par les armes du Roy dans un manteau, surmonté de la Couronne Royale ; les six autres Berceaux pendoient à un cordon de lumiere, renoüé en lacs d'amour, les Chiffres du Roy ; au-dessous étoient des caisses d'arbustes illuminés ; les terrasses de trois pieds de haut, qui entourent ce Jardin, étoient garnies de pots à feux ; & sur celles des côtés qui forment le quarré avec le mur de face,

on avoit placé des Ifs & des Herſes de lampions ; les plattes bandes, les banquettes autour des quarrés du parterre en gazon, étoient auſſi remplis de pots à feux avec un If de lampions au milieu de chaque parterre. A un bout du Jardin, qui monte de ce côté en terraſſe, eſt un Belvedaire quarré, qui, tout éclairé de pots à feux, & d'une haute piramide tranſparente qui étoit placée ſur la platte-forme, paroiſſoit être l'édifice d'un feu ; on en vit partir bien-tôt aprés, au bruit d'une triple décharge de canon, une quantité prodigieuſe de toute ſorte d'artifice, d'un goût nouveau, imaginé & executé par le Frere Philbert Capucin à la Fere. Le bruit des inſtrumens que l'on entendit pour lors dans les Appartemens, invita à y rentrer pour commencer le Bal qui dura toute la nuit,

Les réjoüiſſances continuerent dans la Ville le Samedy & le Lundy ſuivant, pour témoigner à Monſeigneur le Dauphin, & à Meſdames de France, le plaiſir que les Habitans reſſentoient de les poſſéder dans leur Ville en revenant de Metz. ~~Ils firent l'honneur à M. l'Intendant de ſouper & de coucher chez lui, & ils y virent la belle illumination, dont on a fait ci-devant la deſcription, auſſi-bien que le Feu d'artifice.~~

*F I N.*



A SOISSONS,

De l'Imprimerie de la Veuve de CHARLES COURTOIS, Imprimeur du Roy, près l'Election. 1744.

*COMPLIMENT fait à M. L'INTENDANT par M. CARRIER, Maire, à la tête du Corps de Ville, en le venant prendre pour aller au TE DEUM.*

MONSEIGNEUR,

La joye éclate dans ce jour : Tout ſe prépare à la Fête la plus brillante que la Ville de Soiſſons ait jamais célébrée : nos cris ont monté juſqu'au ſein des Miſericordes. Notre Maître, notre Souverain, notre Pere, notre Amour nous eſt rendu. Ce jour conſacré aux plaiſirs, ſera écrit dans nos Faſtes avec ſes Triomphes, & le ſouvenir en paſſera à la poſterité.

Mais puiſque c'eſt de celui ſeul qui donne la vie, & la mort, que nous tenons ce bienfait : c'eſt au pied des Autels que nous allons commencer à chanter les Hymnes de notre reconnoiſſance.

Vous avez bien voulu, Monſeigneur, nous aider à préparer la Fête : Nous vous reporterons à juſte titre, tout ce qui ſera jugé appartenir à l'ordre & au bon goût. Mais nous nous flattons encore que vous voudrez bien vous unir à nous pour aller remercier Dieu d'une protection auſſi viſible. Son temple eſt ouvert : Venez, Monſeigneur, l'adorer avec nous, célébrer ſes miſericordes, & notre bonheur.